



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

**COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE**

Pv.30.11.2018/cm

Commune de Saint-Genis-l'Argentière

Extrait du registre des délibérations

Vendredi trente novembre deux mil dix-huit, à vingt heures en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian Rivoire, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 15.

Président : Christian RIVOIRE, Maire.

Secrétaire élu : Virginie MASSE.

9 membres présents à la séance : Christian RIVOIRE, Alexis BADOIL, Chantal YVOREL, Richard TRUCHET, Alain CHAPOT, Colette PERIER, Joseph VOLAY, Virginie MASSE et Anne-Laure MARCO.

6 membres absents : Jacques VERNE, Karelle RICHARD-ZACHARIE, Laëtitia ANDRE, Laëtitia TEXIER, Michaël SAHRIDJ et Johan AUBANEL.

4 procurations : Jacques VERNE à Alain CHAPOT, Karelle RICHARD-ZACHARIE à Virginie MASSE, Laëtitia TEXIER à Anne-Laure MARCO, Johan AUBANEL à Joseph VOLAY.

**PROCES VERBAL**

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018**

Le Conseil Municipal :

- Fixe les tarifs de locations des salles communales applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Délibération 48.
- Fixe le tarif du gardiennage de l'église pour l'exercice 2019 (inchangé par rapport 2018 : 100 €). Délibération 49.
- Fixe l'aide financière accordée aux familles pour l'exercice 2019 (inchangée par rapport à 2018 : 4 € par jour et par enfant scolarisé en primaire). Délibération 50.
- Fixe la cotisation familiale annuelle pour les services proposés à la médiathèque (inchangée par rapport à 2018 : 4 € par famille pour l'année). Délibération 51.
- Fixe le droit des places pour les forains pour la vogue annuelle (inchangé pour 2019). Délibération 52.
- Fixe le prix des concessions au cimetière et des cases au columbarium à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 (inchangé par rapport à 2018). Délibération 53.
- Fixe la participation forfaitaire à l'assainissement collectif pour 2019 (inchangée par rapport à 2018 : 900 €). Délibération 54.
- Fixe le tarif de la redevance assainissement 2019 : 0,98 € le m3 consommé et 28 € l'abonnement. Délibération 55.
- Désigne Chantal YVOREL déléguée à la protection des données pour la mise en place du Règlement Général de la Protection des Données. Délibération 56.
- Vote une décision modificative : virement de crédits concernant le budget du service de l'assainissement. Délibération 57.
- Procède à la répartition de frais de fourniture gaz pour la résidence du clocher. Délibération 58.
- Accepte la subvention de 2.272 € accordée en 2018 au titre des amendes de police. Délibération 59.

- Prend connaissance du rapport de conformité établi par SUEZ prises incendie situées sur le territoire communal. La remise en état du parc existant, chiffrée à 5.097,05 € HT sera programmée pour l'exercice 2019.
- Entend différents comptes rendus de réunions communautaires (23 octobre, 5 novembre, 20 novembre) au cours desquelles de nombreux sujets ont été discutés : contrat enfance jeunesse, dotation voirie, démolition de la maison GONZALES, compétence assainissement, mutualisation des assurances, etc.
- Entend différents comptes rendus de réunions :
  - rencontres à propos du fonctionnement de la station d'épuration intercommunale
  - comité du syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS) du collège de Sainte-Foy-l'Argentière du 6 novembre
  - conseil d'école le 6 novembre
  - comité syndical du syndicat des eaux du 16 novembre
  - réunion du syndicat départemental d'énergies du Rhône (SYDER) du 27 novembre
  - commission tourisme du 21 novembre
  - commission personnes âgées
  - rencontre avec le conseil « jeunes »
  - communication de la synthèse du rapport d'activité 2016 de notre médiathèque.
- Est informé du changement de porte à la médiathèque.
- Est informé des différents dysfonctionnements signalés sur l'éclairage public.
- Est informé des travaux en cours ou réalisés :
  - porte à la médiathèque changée
  - changement de la colonne d'eau rue de la mairie et rue du tonkin effectué
  - programme 2018 d'installations nouvelles sur l'éclairage public par l'entreprise BOUYGUES terminé
  - pied d'assise de la pompe de la station d'épuration à Lafay changé
  - socles scellés pour les jeux fitness
  - conteneurs verres et papier changés
  - mise en place d'un nouveau système de collecte ordures ménagères et tri sélectif sur le hameau de Lafay.
- Est informé des prochains travaux à réaliser :
  - début de l'aménagement place de la mairie et rue du tonkin courant janvier
  - mise en place des illuminations
  - Installation des jeux fitness
  - Faucardage des roseaux à la station avec l'aide d'une équipe des brigades vertes
- Est informé des prochaines rencontres ou manifestations à venir :
  - Rassemblement le 1<sup>er</sup> décembre à Feurs pour la sauvegarde de l'hôpital
  - Réception avec les seniors samedi 15 décembre pour les colis de Noël
  - Jeux intergénérationnels par le conseil jeunes samedi 22 décembre
  - Distribution des sacs poubelles à la population samedi 5 janvier en matinée
  - Vœux de l'équipe municipale samedi 5 janvier à 17h
  - Bourse aux vêtements de l'association des parents d'élèves JAQUADI samedi 6 avril
  - Passage du tour de France cycliste samedi 13 juillet
- Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 11 janvier 2019 à 20h en mairie.

Document établi le 5 décembre 2018.

Affiché le 5 décembre 2018.

*Procès verbal certifié exécutoire  
le 5 décembre 2018.*

*le maire,*  
  


Le Maire,  
Christian RIVOIRE,

  
